

Avis de constitution

SOCIETE « AVORIO COMMERCE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, Riviera 2,
non loin de la Pharmacie saint Athanase d'Anono, Lot
700, Ilot 30, Section AX, Parcelle 199., Lot 700, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVORIO COMMERCE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Intermédiation commerciale
- Commerce général
- Négoce
- Import-Export
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, Riviera 2, non loin de la Pharmacie saint Athanase d'Anono, Lot

700, Ilot 30, Section AX, Parcelle 199., Lot 700, Ilot 30

Dirigeant(s) M SANGAN ALLA JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10241 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61568/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

